



Commune de Léaz

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

ID : 001-210102091-20240408-2024_13DEL-DE



N°13/2024

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 8 avril 2024

Date la convocation du Conseil municipal : 4 avril 2024

Nombre de conseillers municipaux : 11

Maire : Christine BLANC

Secrétaire élue : Valérie MAYOR

Présents : Christine BLANC – Valérie MAYOR - Valérie LOUBET - Emelyne ETIENNE - Kévin FAVRE - Nicolas BUGNOT - Pierre-Luc CHATAIGNON -

Absents excusés :

Absents : Loïc NORMANT - Séverine VIRLOUVET - Johann BRESSON – Christophe ETIENNE-AUGUSTIN

Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Sous la présidence de Valérie MAYOR, Adjointe aux finances, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2023 qui s'établit ainsi :

Section de fonctionnement	
Dépenses	1 149 838.83 €
Recettes	1 822 004.78 €
Excédent exercice 2023	672 165.95 €
Excédent de fonctionnement 2022 reporté	- €
Résultat de fonctionnement 2023	672 165.95 €
Section d'investissement	
Dépenses	225 239.46 €
Recettes	395 046.99 €
Excédent exercice 2023	169 807.53 €
Excédent d'investissement 2022 reporté	347 074.22 €
Excédent d'investissement 2023	516 881.75 €
Excédent global exercice 2023	1 189 047.70 €

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de l'Adjointe, hors présence de Madame la Maire, à l'unanimité

APPROUVE le compte administratif 2023.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Valérie MAYOR

Secrétaire de séance,



Christine BLANC

Maire